

COMPTE RENDU DU 21 NOVEMBRE 2014

ORDRE DU JOUR

- Urbanisme
- Terrain du Charencey – vente d’une parcelle
- Tarifs publics 2015
- Convention OGEC (Contrat d’Association) et subvention Cantine
- Bibliothèque/évolution/local
- Local médical
- Déneigement
- Snack camping bilan
- Divers

Absents : Jérémy SIRGUEY (pouvoir à Baptiste Liverset), Philippe LARNAUD (pouvoir à Nathalie VILET)

Urbanisme

Déclaration préalable : parcelle ZT 51 (le Cros) création d’un abri bois de 18 m²

Terrain du Charencey – vente d’une parcelle

Monsieur le Maire présente la demande d’une famille de la commune qui souhaite acquérir au plus tôt un lot situé sur la parcelle située sous les HLM, propriété de la commune.

Des conseillers municipaux s’interrogent sur l’urgence à détacher une parcelle de ce terrain et proposent la création d’une commission pour étudier un aménagement complet de la zone et étudier la disposition des lots et l’adduction des réseaux.

Après délibération le conseil municipal vote à bulletins secrets sur la question : Pour ou contre le détachement immédiat d’une parcelle. Résultat du vote pour le détachement 7 voix, contre le détachement 8 voix.

Une commission est créée pour déterminer l’aménagement complet de cette parcelle. La commission se réunira rapidement.

Commission Urbanisme : Maurice, Nathalie, Jacques, Françoise, Alain, Jérôme, Bernard V, Nadège, Baptiste.

Tarifs publics 2015

Les tarifs publics pour 2015 sont revus : une augmentation de 1 à 2% en fonction des arrondis. Le tableau des tarifs sera disponible rapidement sur le site internet

Convention OGEC (Contrat d’Association) et subvention Cantine

Deux représentants de l’OGEC et Madame la directrice de l’école rappellent les sources de revenus destinés au fonctionnement de l’école : la participation des familles (destinée à l’investissement – travaux-) et l’aide de la commune dans le cadre du contrat d’association (destinée à couvrir les frais de fonctionnement de l’école).

D’importants travaux sont chiffrés et seront financés en grande partie par l’association propriétaire des locaux mais une participation de l’OGEC est nécessaire. Actuellement la participation des familles est utilisée au fonctionnement car le montant de la participation communale ne couvre pas tous les frais. Les travaux prévus sont l’accessibilité handicapés, la réfection de la maternelle et des sanitaires. Montant des travaux 300 000 euros

L’école compte actuellement 83 élèves.

Il est proposé au conseil municipal d’établir le forfait communal à 650 € par élève minimum. Une situation en fin d’année scolaire sera présentée au conseil municipal et une revalorisation pourra être attribuée avec un maximum de 750 € par élève. Pour la proposition 12 voix, 3 abstentions. Un compte rendu de l’ensemble des dépenses relatives à l’école présenté au Conseil municipal et transmis à l’OGEC chaque année.

Cantine : la participation des parents et la subvention attribuée par la commune ne couvrent pas l’intégralité des frais de fonctionnement. Monsieur le Maire propose que la commune de St victor prenne en charge l’équilibre des comptes de la cantine, (la cantine est un service au même titre que la garderie et ne relève pas des frais de fonctionnement scolaire).

Vote du conseil municipal : pour 12 voix, contre 2 voix, abstention 1 voix.

Les conseillers municipaux expliquent leur vote contre par l'absence de maîtrise des dépenses de la cantine (la gestion reste à la charge de l'OGEC).

Bibliothèque/évolution/local

Les bénévoles de la bibliothèque organisent le Carnaval chaque année et demandent à la municipalité de prendre en charge les frais de l'animation et du spectacle. Accepté à l'unanimité.

Le local de la bibliothèque est trop petit et humide : toutes les idées sont les bienvenues pour la relocalisation de ce service.

La bibliothèque départementale met à disposition des services qui nécessitent l'informatisation de la bibliothèque. L'avis des bénévoles sur ce dossier est nécessaire.

Local médical

Le projet de Maison médicale nécessite un groupe de travail : trouver un local, faire venir des professionnels à temps partiel. Toutes les idées sont bonnes à prendre.

Groupe de travail : Nadège, Myriam, Maurice, Jacques, Françoise.

Agence Postale :

Demande du cahier des charges établi par la Poste. Quelle participation possible de la poste.

Le conseil municipal souhaite connaître la fréquentation de l'agence postale. Un recensement de l'activité sera fait par le personnel.

Déneigement

Les circuits de déneigement et les particuliers en charge de ce service restent inchangés. Les habitants de la commune dont l'état de santé nécessite l'intervention des professionnels de santé peuvent le signaler en mairie. Dans la mesure du possible le déneigement sera effectué prioritairement .

Snack camping bilan

La météo de l'été n'a pas permis une fréquentation correcte de la piscine.

Le snack a subi également une baisse de fréquentation.

Travaux demandé pour la saison prochaine :

Demande d'une citerne de gaz

La toiture de la terrasse du snack

Le coffret électrique

Ouverture mois de mars fermeture fin septembre

Connexion Internet

L'installation de mobil-homes serait peut-être un plus, quelques travaux sont à exécuter dans les sanitaires.

Divers

6 décembre AG du Foyer à 20 H

Associations : lors de l'attribution des subventions le conseil municipal avait mis en suspens l'aide à l'association Chantelermuze. Un conseiller municipal rappelle toutes les activités de cette association, il est également rappelé le nombre de salles mis à disposition. Cette association accueille 120 membres de St Victor et le conseiller demande une subvention symbolique pour cette année et de revoir pour l'année 2015 la répartition des subventions .

Après avoir délibéré, le conseil n'attribuera pas de subvention pour 2014 et met à disposition gratuitement le sous-sol de la salle des fêtes les mardi et jeudi soir pour la zumba.

Point sur la station : les travaux de la station d'épuration des Clôts ont commencé malgré une météo peu favorable. Les peupliers sont abattus.

Dégâts d'orages :

La voirie a souffert des excédents de précipitations du mois d'octobre : murs de soutènement effondrés, chemins non praticables : une demande d'aide sera présentée au Conseil Général par la communauté de communes du Pays de Saint Félicien gestionnaire du réseau.

City

Les filets du City sont dégradés et quelques réparations sont à exécuter (changement du câble) de même que l'installation d'une poubelle plus grande.

Tableau d'affichage aux Clôts à vérifier la fermeture.

Le Camion pizza cherche un autre emplacement.

Abri-bus sur la place du village des devis sont présentés pour l'installation d'un kiosque

Prochaine réunion du conseil municipal : vendredi 19 décembre

Réunion communication : 17 décembre